

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de MARCILLAC-VALLON

Séance du 27 mars 2025

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **17**
Qui ont pris part à la délibération **14**

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ et le VINGT-SEPT MARS à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe PÉRIÉ, Maire.

Vote

Pour **11**
Contre **0**
Abstentions **3**

Présents : 14
Jean-Philippe PÉRIÉ, Alain BIAGI, Stéphanie BORREL, Edwige BOUDOU, Fabien CABROLIER, Albert CANTALOUBE, Nelly DAUDE, Rodolphe DELETAGE, Jérôme FRANQUES, Didier LAURENS, Patrick LEGER, José LOPEZ, Pascal MIR, Bruno SELAS.

Date de la convocation

13/03/2025

Absents excusés : 3
Nathalie GELY, absente excusée,
Laura JARROUSSE, absente excusée,
Estelle BIER, absente excusée.

Date d'affichage

21/03/2025

Secrétaire de séance : Nelly DAUDE

Délibération n° 2025/03/021 – Budget principal 2025 – Approbation du budget primitif

Vu le compte financier unique de l'exercice 2024 approuvé le 27 mars 2025 ;
Vu le projet de budget primitif de l'exercice 2025 proposé par le Maire ;
Vu l'avis favorable émis par la commission des finances, réunie le 5 mars 2025 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 11 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (FRANQUES, LAURENS, SELAS) :

- décide d'approuver le budget primitif 2025 (budget général) après s'être prononcé :
 - par chapitre pour la section de fonctionnement,
 - par chapitre pour la section d'investissement,
 - sans vote formel sur chacun des chapitres,
 - pour l'autorisation d'opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
- décide de l'arrêter comme suit :

BUDGET PRIMITIF 2025

Section de Fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution 2024 reporté		594 099,50 €
Inscriptions	1 558 275,50 €	1 696 569,45 €
Virement à la section d'investissement	732 393,45 €	
Total	2 290 668,95 €	2 290 668,95 €

Section d'Investissement		
	Dépenses	Recettes
Solde d'exécution 2024 reporté	140 217,48 €	
Restes à réaliser	705 299,16 €	845 793,84 €
Inscriptions	1 419 242,61 €	686 571,96 €
Virement de la section de fonctionnement		732 393,45 €
Total	2 264 759,25 €	2 264 759,25 €
Total du Budget Primitif 2025	4 555 428,20 €	4 555 428,20 €

- précise que le présent budget est voté avec reprise des résultats de l'exercice 2024, après le vote du compte financier unique 2024.

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ*

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Maire, Jean-Philippe PÉRIÉ